

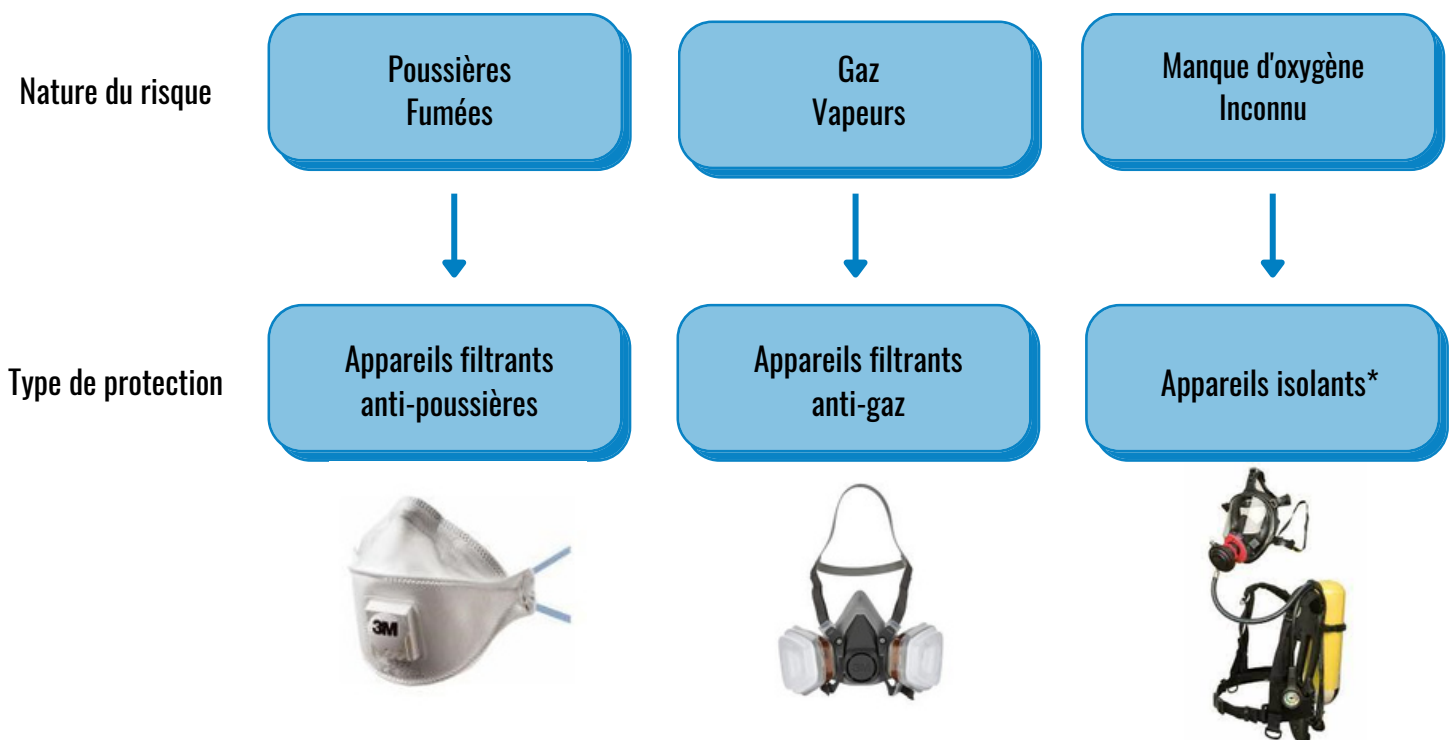
LES PROTECTIONS RESPIRATOIRES

FICHE PRATIQUE



L'exposition aux produits chimiques ou aux agents émis (colles, graisses, solvants, désherbants, poussières de bois, fumées, vapeurs, gaz) peut causer des accidents de travail ainsi que des maladies professionnelles quel que soit le métier (plombier, mécanicien, imprimeur, menuisier, maçon, soudeur, jardinier, boulanger...).

En complément des mesures de protection collective, une protection respiratoire peut être nécessaire. Il existe 3 grandes natures de risques pour les voies respiratoires :



*Les appareils isolants ne seront pas traités sur ce document

LES APPAREILS FILTRANTS ANTI-POUSSIÈRES

Classes	Types	Exemples	Usages
P1 ou FFP1	Particules solides, grossières	Poussières gênantes, poussières fibrogènes non toxiques	Domestique, jardinage (pollens...)
P2 ou FFP2	Aérosols solides et/ou liquides irritants ou dangereux	Laine de verre, ponçage de métaux non CMR, meulage, poussières de farine, usinage de métaux (fluides de coupe), soudage, virus	Carrosserie, médical, industrie, boulangerie, maçonnerie...
P3 ou FFP3	Aérosols solides et/ou liquides toxiques	Substances classées CMR : silice, chrome, plomb, styrène, amiante, poussière de bois...	Menuiserie, tannerie, usinage de pièces, BTP (ponçage et découpe béton, préparation béton manuelle, démolition, ponçage de peinture contenant du plomb, du bois...)

Remarque :

- Les appareils jetables et souples à usage unique peuvent subir des déformations et ne permettent pas toujours un ajustement correct.
- De plus, le port du demi-masque filtrant FFP3 est limité à des opérations dont la durée d'exposition n'excède pas 15 minutes.
- Les masques de type chirurgicaux utilisés contre la COVID par exemple, ne sont pas considérés comme filtrants contre les polluants.
- Pour un port prolongé, nous vous conseillons les masques respiratoires à ventilation assistée, dits à pression positive. Ce sont des masques équipés d'un ventilateur motorisé permettant d'augmenter le débit d'air respiré. Ils augmentent le confort de l'utilisateur et assurent une surpression à l'intérieur du masque qui permet de chasser les polluants qui tentent de pénétrer par le joint facial.



LES APPAREILS FILTRANTS ANTI-GAZ

Il est important de bien choisir le filtre et la cartouche utilisés correspondant aux produits chimiques présents dans le milieu de travail.

- Les filtres emprisonnent les particules,
- Les cartouches absorbent les gaz et les vapeurs.

A	Gaz et vapeurs organiques, solvant dont le point d'ébullition > 65°C (Xylène, alcools, white spirit...)
AX	Gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition < 65°C
B	Gaz et vapeurs inorganiques (Chlore, cyanures, formol, acide chlorhydrique)
E	Gaz et vapeurs acides (dioxyde de soufre, acide sulfurique...)
K	Dérivés organiques aminés (Ammoniac)
I	Iode
Hg	Vapeurs de Mercure
Nox	Oxyde et monoxyde d'Azote, vapeur nitreuse
CO	Monoxyde de carbone
SX	Composés spécifiques désignés par le fabricant

Remarque :

- Il existe 3 classes en fonction de la concentration du gaz, la catégorie 3 correspond aux concentrations les plus fortes.
- Il peut être associé au masque à cartouche une filtration poussières, ex : A2P3.



À RETENIR :

Porter le masque adapté au type de polluant.

Ajuster son masque correctement → INRS. Bien ajuster son masque pour se protéger (affiches A758 et A760).

Ne pas partager : le masque est un Equipement de Protection Individuelle.

Jeter après utilisation les masques jetables.

Nettoyer et désinfecter les masques réutilisables après chaque utilisation.

Ranger les masques après utilisation dans un sac ou une boîte hermétique, puis dans un placard de rangement prévu à cet effet, car un filtre anti-gaz va se saturer par simple diffusion si on le laisse au poste de travail.

Se laver les mains après le retrait du masque pour éviter une contamination par contact.

Le port de la barbe peut réduire l'efficacité du masque (perte d'étanchéité).

Changer les filtres du masque à cartouche dès perception de l'odeur du polluant (pas de fréquence définie).